

Ecolo - Conseil Communal du 30 novembre 2023

Point 1 : Approbation du PV de la séance du 26 octobre

En signe de protestation vigoureuse, au nom d'Ecolo-GIC, je voterai contre le PV pour marquer notre ras le bol par rapport à la non-retransmission du CC, parce que la retransmission est un moyen d'information et de lien entre les élus et les électeurs. C'est un moyen pour rendre notre commune plus démocratique et transparente.

Point 2 : Travaux Construction d'une Crèche sur le site du Bercet

Question, est-ce que cette nouvelle crèche remplacera la crèche de Champagnat ou est-ce une crèche supplémentaire pour Couvin?

Bien sûr que nous sommes favorables à la construction d'une nouvelle crèche à Couvin, en même temps nous nous inquiétons pour les finances de la commune. A-t-on les moyens financiers pour mener de front les projets déjà engagés ? La rénovation des Halles, la maison de la Forêt, le Bercet sans le subside de 3 500 000 € (vu les délais intenable pour bénéficier de ce subside européen), la conciergerie du site Efel, les voiries à rénover prévues au PIC, la maison de repos de Momignies pour 3 800 000 € et maintenant 1 700 000 € pour cette nouvelle crèche. Ce sont tous de beaux projets qui ont du sens, mais ne voit-on pas trop grand ? Le risque n'est-il pas de reproduire un nouveau fiasco du type ferme Waelkens ?

Et d'autre part, il n'y a pas ou moins d'argent pour rénover et isoler les écoles et les autres bâtiments communaux ni pour le socio-culturel et tourisme. Pour exemple, la rénovation de l'école de Mariembourg a été reportée par manque d'argent.

Vu que la difficulté de comprendre la charge financière pour la commune de ces projets en consultant le budget communal, je demande au nom des Ecolo-GIC que le collège rassemble en un tableau avec une ligne du temps année par année les investissements prévus et les montants financés :

- par les fonds propres de la commune,
- par les emprunts
- par les subsides possibles avec leurs limites d'attribution

Ce tableau est nécessaire pour que nous, conseillers et citoyens, nous ayons une vision claire des investissements prévus et de leur mode de financement.

Question d'actualité n°1 : Les castors de Cul-des-Sarts

Pour nous, c'est une erreur du collège d'avoir détruit le barrage des castors au lieu-dit Rosine à Cul des Sarts.

La Commune de Couvin a obtenu une dérogation qui l'autorise à démolir le barrage et d'éliminer les 2 qui se sont installés sur les sources de l'Eau Noire au lieu-dit Rosine à Cul-des-Sarts.

Suite à de nombreuses réactions de différentes sources, le collège a finalement suspendu l'abattage des castors. Je remercie le collège de cette décision.

La Locale Ecolo-GIC de Couvin rappelle que le Castor est une espèce protégée en Wallonie et que « *sa capture et/ou sa destruction ne doivent être autorisées qu'en dernier recours* » (brochure du SPW « Cohabiter avec le Castor en Wallonie », mai 2015). Si c'est l'intérêt public qui est défendu (c'est le cas ici), cette même brochure souligne « *le caractère impératif de l'action envisagée, à opposer à l'intérêt de conservation de l'espèce visé par la Directive habitats* ». Dans le cas présent de la rue Saint Nicolas, c'était évident qu'un simple fossé entre le pont et le carrefour avec la rue Rosine était suffisant pour supprimer tout risque d'inondation de la route dû aux castors, sans démolir complètement le barrage. Concernant la station d'épuration, implantée hors zone d'inondation le risque d'être submergée n'existe et n'existait pas.

La locale Ecolo-GIC s'interroge sur l'empressement de la Commune de Couvin (demande déposée le 6 novembre 2023), du service extérieur du DNF (avis daté du 6 novembre) et de l'inspecteur Général (dérogation datée du 13 novembre) signée par son délégué. Un tel court laps de temps entre avis, demande et autorisation ne peut décemment pas permettre d'analyser, solliciter l'avis d'expert(s), tester ou mettre en place des

aménagements. Au final, s'agit-il d'empressement, de solution de facilité, de pression des propriétaires voisins ou d'une recherche de discrétion mise en échec par la presse ?

Ecolo-GIC veut aussi insister sur le fait que l'autorisation d'abattage obtenue est symboliquement déplorable dans une commune participante au Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse et faisant partie du territoire du Parc Naturel Viroin-Hermeton alors même que le Parc National prévoit sur la Commune de Couvin, des espaces de « réensauvagement » et que le Parc Naturel Viroin-Hermeton s'active à la « reméandration de cours d'eau comme l'Eau Blanche. En effet, le Castor est le meilleur allié naturel qui agisse à ces fins de renaturation d'espaces humides et aquatiques, spontanément et gratuitement !

Pour conclure sur une note positive, je propose à la commune de réintroduire des castors sur le Ry de Nobuisson en amont de Petigny pour qu'ils y construisent des barrages, ce qui limitera les risques d'inondations dont Petigny est régulièrement victime. Solution gagnant-gagnant pour les finances de la commune, pour les castors et pour la Nature.

Question d'actualité n°2 : Réunion citoyenne de Mariembourg du 7 décembre

J'ai vu que sur le site de la commune cette réunion citoyenne était annoncée comme l'était la réunion publique concernant la station d'épuration de Pesche. Vu la faible assistance des Peschelots lors de la réunion, je me demande si ce mode d'information est suffisant pour informer tous les citoyens.ne.s.

Ma question : comment la commune a-t-elle prévu d'améliorer l'information pour cette réunion, par exemple avec un toute-boîte aux habitants de Frasnes et de Mariembourg ?

Question d'actualité n°3 : Conseil Communal des enfants

Il y plus au moins 2 ans, j'avais demandé au collège d'organiser un conseil communal des enfants pour écouter leurs demandes, leurs questions et pour qu'ils découvrent l'intérêt et les limites de la démocratie.

Entre temps, la Commune de Couvin a approuvé la convention de partenariat proposée par l'asbl CRECCIDE Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie pour la mise en place et le suivi du Conseil communal des enfants et/ou du Conseil communal des jeunes.

Ma question : Quand est prévu le premier Conseil communal des enfants et/ou des jeunes ?